

On verra que le taux moyen de l'intérêt réellement payé sur la dette nette a diminué de \$4.51 par 100 en 1868, à \$2.93 pour 100 en 1895, soit une diminution de \$1.58 pour chaque \$100. La moyenne de la proportion réelle payée a diminué de \$1.35 parce que des dettes portant de forts intérêts ont été réduites, comme on le verra par le paragraphe suivant :

1225. On trouvera ci-dessous les divers taux d'intérêts payés et les sommes sur lesquelles ces intérêts sont payables :—

Dette consolidée de l'Etat payables à Londres—		
5 pour 100.....	\$ 2,433,333	
4 “	140,856,596	
3½ “	24,333,333	
3 “	50,602,241	
	<hr/>	
Montant total payable à Londres.....	\$ 218,225,503	
Dette consolidée de l'Etat payables en Canada—		
6 pour 100.....	\$ 130,900	
5 “	485,297	
4 “	6,180,728	
3½ “	298,700	
	<hr/>	
Total payable en Canada.....	\$ 7,095,625	
	<hr/>	
Total, dette consolidée de l'Etat.....	\$ 225,321,128	
Caisse d'économie, 3½ pour 100.....	44,450,499	
Comptes des provinces, 5 pour 100.....	16,407,032	
Comptes des dépôts en garantie—		
6 pour 100.....	\$ 1,105,220	
5 “	5,400,604	
3½ “	1,882,396	
3 “	1,875,474	
	<hr/>	
Total des dépôts en garantie.....	\$ 10,263,694	
Compensation aux seigneurs, 6 pour 100.....	131,387	
Billets du Canada.....	19,520,233	
“ des provinces.....	39,520	
Divers (divers intérêts).....	1,915,262	
	<hr/>	
	\$ 318,048,755	
L'intérêt est, conséquemment, payable au taux de—		
6 pour 100 sur.....	1,367,507	
5 “	24,726,266	
4 “	147,037,324	
3½ “	70,964,928	
3 “	52,477,715	
	<hr/>	
En 1868, le taux de l'intérêt payable était de—		
7 pour 100 sur.....	\$ 873,200	
6 “	38,209,203	
5 “	32,015,207	
4 “	681,333	
	<hr/>	

1226. Le montant des billets de la Puissance en circulation qui est augmenté de \$3,113,700 en 1867, à \$19,520,233 en 1895, forme un fort *item* du passif qui ne porte pas intérêt. (Pour détails de la circulation voir plus loin, chapitre “ Banques et Caisses d'Epargnes.”) Les dépenses fixes, savoir : les dépenses pour la dette, le fonds d'amortissement et les subventions aux provinces s'élevaient, en 1868, à 58 pour 100 du revenu ; mais en 1895 elles ont été réduites à 50 pour 100. Le gouvernement a fait des arrangements avec la banque de Montréal, par le moyen desquels toutes transactions du gouvernement du Canada peuvent être transigées à Londres par l'entremise de cette banque, et ce changement, probablement, amènera une réduction dans le coût d'administration.